

PV de l'assemblée générale du 27 mars 2019

Tenue à 20h au pavillon paroissial et des Cadets de l'Arzillier, Epalinges.

Présents : Rosemarie Jalanti, Rosemarie Laurent, Diana Kaufmann, Joëlle Clopath, Monique Mischler, Yves Delacrétaz, René Leresche, Ruth Béguelin, Yvonne Loche, Thérèse et Georges Rosset, Marco Lapaire, Chantal Ebongue, Emmanuel Schmied, Vassort Okoro Françoise, Piotet Jacques, Perrin-Duc Renée, Dupagne Béatrice, Ilona Plüss.

Excusés : Pierre Voirol, Florence Rachez, Hanny Renaud, Marinette Ducret, Marisa Dürst, Michelle Saxer.

La séance est ouverte à 20h 10 avec les mots de bienvenue du président Yves Delacrétaz qui propose à chaque membre présent de se munir d'un exemplaire du rapport d'activités. Il rappelle que ce document a un double but : retracer les activités de l'année et être un outil de communication.

Adoption du PV de l'assemblée générale du 21 mars 2018.

Le PV est adopté sans remarque.

Rapport d'activités

Les diverses activités du GAMEP sont résumées dans le document « Gamep: rapport d'activité 2018 ». Yves nous rappelle l'évolution de nos propositions dû aux changements de nos bénéficiaires. Les activités se sont adaptées aux familles et à leurs horaires. Les activités d'appuis scolaire se sont intensifiées. Une grande reconnaissance à nos « professeurs » qui s'arment de patience et de bienveillance pour accompagner les enfants et les adultes.

Comme nouvelle activité, il y a les jardins de Chalet à Matthey Un élément qui a marqué 2018 se sont le nombre de sortie organisées (plus d'une douzaine). Un grand merci aux organisateurs ! Il faut relever également la refonte et mise à niveau du site internet www.gamep.ch. Chantal, que nous remercions pour son travail, demande que les activités planifiées soient annoncées en avance. Cela permettra d'alimenter l'agenda et d'offrir une meilleure visibilité de nos activités (mais aussi pour des partenaires comme l'EVAM).

Question de Diana : Pourquoi le jardin des Terrasses a de la peine à fonctionner et celui de Chalet à Matthey a du succès ? Réponse : Cela est plus compliqué aux Terrasses car les résidents ne restent que 6 mois. Manque de continuité du aux circonstances pour les Terrasses. Il y a une demande d'Ali qui désire un jardin (mais ils ne sont plus résident des Terrasses, ils habitent aux Ormeaux). Une demande a été faite à l'EVAM pour lui permettre d'occuper cet espace, pour le moment pas de réponse.

Comptes de l'exercice 2017

Le budget 2018 prévoyait une perte de l'ordre de 3'000,- En effet, nous souhaitons consommer progressivement le montant de 10'000,- qui nous a été offert par Denner en 2015.

Dons - Cotisations : 4330.- Ce total est plus élevé que le budget car nous avons reçu 2 dons exceptionnels : 600.- à la suite au décès de Vincent Morel et 500.- d'un autre généreux donateur.

Dans les rubriques :

Aide administrative : 750.- correspond aux frais avancés pour un recours auprès du SEM

Subside exceptionnel de 500.- correspond à l'aide donnée pour la traduction de la pétition pour les Erythréens (Chantal et Monique).

Comme les années précédentes, les comptes présentés affichent une perte minime de CHF 502.15,- qui s'explique par la générosité des bénévoles qui souvent ne se font pas rembourser. Ces généreux donateurs sont remerciés et il est rappelé de ne pas hésiter cependant à l'avenir à demander remboursement des dépenses faites.

Au Bilan, nous avons actuellement un capital de 10'322.10.

Vérification des comptes.

Les vérificateurs des comptes désignés pour cette année sont Pierre Voirol et Chantal Ebongue. Cette dernière ayant intégré le comité, elle est remplacée par son suppléant, René Leresche.

Après vérification des comptes par Pierre Voirol et par René Leresche, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à la trésorière.

Budget 2018

Le budget est adopté à l'unanimité avec une perte reportée de CHF 4090.- .

Proposition d'Emmanuel Schmied de dépenser de toute manière les 1000.- prévu au budget. Soit en les utilisant comme appui aux personnes ou pour des œuvres (tel le SAJE).

Dans le budget, sous subside exceptionnel, l'Assemblée décide d'augmenter le poste à 1000.-. L'Assemblée décide de destiner ce montant à la rénovation de la Maison de Paroisse d'Epalinges qui nous accueille depuis de nombreuses années gratuitement.

Election du comité

Dans le courant de l'année 2018, Diana Kaufmann a quitté le comité. Celui-ci la remercie chaleureusement pour le travail effectué. A sa place, il a eu le plaisir d'accueillir Chantal Ebongue.

Les huit membres du comité 2018 ainsi modifié se représentent en 2019. Il n'y a pas d'autre candidature.

L'assemblée réélit le comité actuel en bloc, par acclamation. Le comité 2019 reste donc constitué de :

- Yves Delacrétaz, président
- Rosemarie Jalanti, trésorière
- Marianne Chappuis
- Joëlle Clopath
- Chantal Ebongue
- Martine Meulemans
- Emmanuel Schmied
- Monique Mischler

Election des vérificateurs des comptes

René Leresche accepte de repartir pour une année. Pierre Voirol n'a pas accepté formellement de poursuivre, mais nous espérons que cela soit le cas.

Nous cherchons donc un(e) suppléant(e). Georges Rosset accepte cette responsabilité.

Communications du comité

Chantal nous partage la situation liée aux recours administratifs :

Les demandes d'avance de frais au tribunal administratif fédéral, pour le premier recours des Erythréens, est une pratique qui a été dénoncée par le « Comité International contre la Torture » en décembre. Cette instance a épinglé la Suisse qui prononce des renvois envers les Erythréens (alors qu'aucun pays européen ne le fait au vu de la situation du pays). Sur la forme, le comité dénonce le principe d'avance de frais avant d'exercer de la justice. Le SAJE a fait un recours contre la pratique suisse auprès de la cours européenne des droits de l'homme.

- Le comité a rdv avec l'Association PAIRES pour discuter de la question du soutien administratif. Ils organisent des formations pour les bénévoles qui désirent appuyer les migrants. L'idée est de regrouper nos forces sur la région lausannoise. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent s'adresser à Chantal.
- Pour les cours de français aux Terrasses, il n'y a souvent qu'une personne les vendredis. Il y a par contre des demandes d'appui de français plus large, mais cela ne peut plus se faire dans des locaux EVAM. Nous constatons que les besoins se font plus sentir une fois que les migrants partent du foyer. Nous pourrions ouvrir les cours aux gens « CSIR », « déboutés » ou autre ? Proposition de continuer le lien avec les familles aux Terrasses mais parallèlement d'organiser des cours.

Divers et propositions

- Rosemarie Laurent nous informe qu'un centre EVAM pour des MNA a été ouvert à Bellevaux.
- Les personnes qui désirent recevoir la lettre d'info « BENEVOLAT » de l'EVAM peuvent demander à charlotte.mosquera@evam.ch.
- Diana rappelle qu'il faut accepter les dons au sens large (services ou financiers) au GAMEP.
- RoseMarie demande ou en est la proposition de l'Ecole d'ingénieur d'Yverdon d'offrir des cours d'informatique aux enfants. C'est prévu pour le week-end de Pâques, ce qui pose quelques problèmes pour certaines familles. Mais nous saluons cette proposition.

La séance est levée à 21h25 et suivie d'un apéritif.